

## Formation postgrade interuniversitaire romande en psychothérapie comportementale et cognitive

# Attestation de Supervision en TCC

Je, soussigné(e), atteste que M. / Mme \_\_\_\_\_  
a été supervisé(e) par mes soins pour la conduite de psychothérapie dans  
l'approche cognitivo-comportementale.

Période concernée par la supervision : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Pour un total de \_\_\_\_\_ unités de 45 minutes, lors de \_\_\_\_\_ séances

Supervision individuelle

Supervision de groupe

- Nombre de psychologues : \_\_\_\_\_

- Nombre de psychiatres : \_\_\_\_\_

### Avis du-e la superviseur-e :

J'estime qu'à l'issue de la période de supervision le-a candidat-e :

- a les compétences pour mener des interventions cognitives  
et comportementales sous supervision. oui  non
- a répondu aux exigences posées par la supervision. oui  non
- présente les compétences requises pour effectuer, de  
manière autonome, des psychothérapies auprès de patients. oui  non

### Signature<sup>1</sup>

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Nom du-e la superviseur-e<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_

Signature du-e la superviseur-e (+ tampon) : \_\_\_\_\_

Signature du-e la supervisé-e : \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Par leurs signatures, superviseur-e et supervisé-e attestent de l'authenticité des informations figurant sur l'ensemble du document (recto-verso).

<sup>2</sup> Reconnu-e par notre filière, selon la liste des superviseurs et thérapeute en TCC agréés.

Département de psychiatrie CHUV, Faculté de biologie et médecine, Université de Lausanne  
 Institut de psychologie, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne  
 Département de psychologie, Faculté des lettres, Université de Fribourg  
 Section de psychologie, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève

## Filière de Formation Postgrade en Psychothérapie Comportementale et Cognitive

# Activité psychothérapeutique individuelle

Code du patient <sup>3</sup>	Problématique et/ou troubles traités (objectif thérapeutique visé)	Période du traitement prise en compte dans la supervision <sup>4</sup>	Durée de traitement prise en compte dans la supervision <sup>5</sup>	Cas terminé <sup>6</sup>	Enregistrements audio-vidéo <sup>7</sup>	Type de rapport
		du : ..... au : .....		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Avancé <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Etude de cas <input type="checkbox"/> Synthèse <input type="checkbox"/> Assurance
		du : ..... au : .....		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Avancé <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Etude de cas <input type="checkbox"/> Synthèse <input type="checkbox"/> Assurance
		du : ..... au : .....		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Avancé <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Etude de cas <input type="checkbox"/> Synthèse <input type="checkbox"/> Assurance

Conformément aux directives, une séance de supervision peut couvrir au maximum cinq séances de thérapie effective avec un patient. Un-e superviseur-e ne peut pas valider des unités de traitement accomplies en dehors de sa supervision. Si ces règles ne sont pas respectées, les unités de traitement ne pourront être comptées et le cas clinique peut être invalidé.

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature du superviseur (+ tampon) : \_\_\_\_\_ Signature du supervisé : \_\_\_\_\_

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature de l'employeur<sup>8</sup> qui assure l'encadrement interne de la pratique clinique (+ tampon) : \_\_\_\_\_

3 Les mêmes codes pour l'identité des patients doivent être employés dans tous les documents où ces indications sont demandées.

4 La période de traitement indique les dates de début et de fin de l'intervention psychothérapeutique supervisée ici.

5 Le décompte pour la durée du traitement est fait uniquement en unités de 45 minutes selon les modalités adoptées par l'OFSP. Un cas clinique doit compter les phases d'évaluation et de conceptualisation ainsi qu'au moins 10 séances de traitement.

6 Cela permet de noter si la thérapie est considérée comme terminée, dans une phase avancée du traitement, ou inachevée / inaboutie à l'issue de la supervision.

7 Cela permet d'indiquer si un enregistrement audio-vidéo a été présenté et discuté lors d'une supervision, assorti d'une grille de cotation.

8 L'employeur confirme par sa signature que l'activité psychothérapeutique a été effectuée dans le cadre de la pratique clinique encadrée à l'interne de l'institution psychiatrique-psychothérapeutique (pour de plus amples informations, consulter la charte et le guide sur la pratique clinique).